

Détective privé(e) - assurances (Chef d'entreprise) (4319)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Programme

- Cours professionnels :

Première année : Droit civil; Droit des assurances; Comptabilité, TVA, Lectures de bilan; Criminologie; Droit commercial; Droit constitutionnel; Déontologie; Droit judiciaire; Droit pénal; Droit social; Théorie générale de la fraude; Informatique; Législation professionnelle; Photographie; Pratique; Psychologie; Rédaction de rapports.

Deuxième année : Stage de groupe; Stage obligatoire auprès d'un détective privé.

Attention : les cours seront suivis dans un [Centre IFAPME](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive-assurances) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive-assurances>)

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, SANS Certificat de gestion
ET Un certificat de formation en vue de l'exercice de la profession de détective privé.

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 2 année(s)

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 1100 euros -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Est admis aux cours, l'auditeur qui:

Satisfait à l'obligation scolaire et être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur ? CESS ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute

école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de ce titre peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du certificat de l'enseignement secondaire inférieur sur base d'un dossier de motivation.

ET

Travaille dans le secteur des assurances (ex : service gestion de sinistre, expertises de biens,...).

En aucun cas il ne peut être courtier en assurances sans quoi il serait à la fois juge et partie.

Intéressé(e) ?

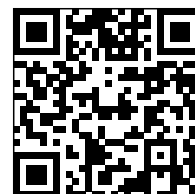
Que faire

Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, [contactez le centre IFAPME](#). (
<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive-assurances>)

Remarques

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (
<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive-assurances>)
Date limite des inscriptions : 31/10.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/4319>



SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>